

“ Nos étudiants expriment leurs talents à travers diverses activités pédagogiques, culturelles, sportives et scientifiques

5 Cité COMICO, Liberté 6 VDN
BP : 15126 Dakar-Fann
Tél. : +221 33 867 12 67

Cité Keur Gorgui - Résidence Maty
BP : 15126 Dakar-Fann
Tél. : +221 33 867 12 67

Entretien avec Mame Soda MALE, diplômée de l'UVS et militante de la transformation digitale du monde du droit

PALMARES DE NOS ÉTUDIANTS



Titulaire d'un master à l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), Madame Mame Soda MALE évoque avec nous sa passion pour la legal tech, le nouveau métier du juriste augmenté qui s'appuie sur les possibilités offertes par le numérique. Dans cet entretien elle revient sur ses premiers pas dans le monde professionnel à Teranga LeX et ses ambitions pour participer

pleinement à l'énorme chantier de la transformation digitale du monde juridique au Sénégal.

Bonjour, voulez-vous vous présenter à notre communauté ?

Je me nomme Mame Soda MALE. Je suis juriste d'entreprise titulaire d'un diplôme de master obtenu à l'Université virtuelle du Sénégal. **Je fais partie des pionnières de cette université, première université publique numérique en Afrique francophone subsaharienne.** En 2018, j'ai obtenu une licence en droit privé. Mon intérêt pour le monde des affaires m'a amené à compléter ma formation par un master en droit des activités économiques. Parallèlement, j'ai pu intégrer la **Legal tech Academy Lawyer 2020** qui est le fruit

d'un partenariat entre l'UVS et Seraphin.legal, dans le but de former les étudiants aux nouveaux métiers du droit. C'est cette formation qui m'a conféré la qualité de juriste augmentée et m'a ainsi permis de rejoindre la startup Teranga LeX en tant que stagiaire legal tech lawyer et conseillère juridique. Je suis chargée des questions relatives au droit du numérique notamment, le droit des données personnelles, les mécanismes techniques et juridiques de protection de la vie privée ainsi que la gestion de projets legal tech.

Vous avez obtenu votre master avec une note annuelle de 17,48, avec la mention Très bien. Toutes nos félicitations. Que vous vaut ce beau succès ?

Ce résultat me vaut un capital de confiance et ma conviction en la réussite par le travail.

Comment avez-vous réussi à vous adapter au modèle pédagogique de l'UVS et quels conseils aimeriez-vous partager avec les étudiants et futurs bacheliers ?

Le problème majeur auquel les étudiants d'une université numérique à l'image de l'UVS peuvent être confrontés est la rupture entre un modèle présentiel (classique) et un modèle d'enseignement à distance. En effet, le mode d'enseignement à distance exige pour beaucoup de personnes une adaptation et une plus grande autonomie. La gestion du temps et de l'organisation, des méthodes d'études adaptées et une bonne motivation sont des ingrédients essentiels pour la réussite des études à distances. Personnellement, **c'est grâce aux cours dispensés par l'université sur la maîtrise de l'environnement numérique de travail (ENT), sur le développement personnel, les techniques d'expression et de communication et le leadership que j'ai pu m'adapter et ainsi faire une prise de conscience que le changement était nécessaire.** C'est pourquoi j'invite les étudiants et futurs bacheliers à ne surtout pas négliger ces cours qui constituent une étape cruciale pour bien mener ses études à l'UVS.

Sur quoi portait le sujet de votre rapport de stage et qu'est-ce qui a motivé votre choix ?

Le sujet portait sur « La dématérialisation des services juridiques au Sénégal : le cas de Teranga LeX ». En effet, un grand mouvement est actuellement en marche. Il s'agit de l'accès au droit et de l'accessibilité du droit. Les métiers du droit ne sont pas épargnés. Au risque de périlcliter, les acteurs de ce marché sont obligés de composer avec les technologies du droit « Legal Tech ». **Les Legal Tech ne sont pas disruptives, mais nécessaires pour les professionnels juridiques qui doivent se repositionner sur les missions à forte valeur ajoutée.** Ce qui leur permettrait d'abandonner progressivement les services chronophages et à faible valeur ajoutée. Mais le constat est qu'au Sénégal, le secteur juridique reste un énorme chantier dans la

transformation digitale. Il manque du savoir-faire à certaines initiatives. C'est justement la raison qui m'a amenée à aborder le cas de Teranga LeX qui est un groupe de jeunes juristes entrepreneurs, ambitieux, audacieux et rêveurs. Constatant et appréhendant avec grand intérêt la question de l'accessibilité des services juridiques aux start-up, PME/PMI, Teranga LeX a décidé d'agir. Agir avec la volonté d'aider, de démocratiser les services juridiques et de faciliter le développement progressif des entreprises.

La Legal Tech Academy, dans le cadre de la convention de partenariat liant l'UVS et Seraphin.legal, était une belle opportunité pour les étudiants en droit de l'UVS. Ayant participé au programme, quelles sont vos impressions et comment a-t-il impacté la suite de vos études et activités ?

J'ai eu la chance de participer pendant trois mois à cette formation sur le thème des juristes augmentés. C'est ainsi que je me suis ouverte à une nouvelle voie professionnelle qui plus est, a renforcé ma conviction que **les technologies associées au savoir-faire d'un juriste pouvaient contribuer à créer de nouveaux modèles économiques permettant de faire évoluer le monde du droit.** C'est grâce aux compétences acquises au cours de la formation que je me suis suffisamment outillée et que j'ai pu intégrer une startup à fort potentiel innovant répondant à ces enjeux du futur en matière de transformation digitale, en l'occurrence Teranga LeX. Juriste alliant droit et numérique, cette double spécialisation me pousse à l'innovation et à l'apprentissage permanent. J'ai développé de nouvelles compétences dans les domaines de la programmation, du codage de contrat, de la protection des données personnelles, de la création de legalBots, du legal design etc. J'ai le sentiment de progresser après chaque objectif atteint. Curiosité, soif d'apprendre et innovation ont caractérisé au mieux ma formation chez Seraphin.legal.

Somme toute, ma vision du métier a évolué au fil de mes nouvelles compétences. Désormais je ne conçois plus la profession de juriste de la même façon. Je me considère comme une juriste 4.0 intégrant les logiques digitales pour mieux exercer mon métier.

Quels sont vos projets et ambitions suite à l'obtention de votre diplôme ?

Jeune diplômée, je suis naturellement à la recherche d'emploi. **J'ambitionne de m'accomplir dans un poste qui présenterait plusieurs défis et de nouvelles compétences encore peu exploitées jusqu'à aujourd'hui et qui correspondrait davantage à mes aspirations.** Parallèlement, je souhaite me perfectionner davantage dans la legal tech pour être dans les dispositions de continuer dans ce créneau porteur.

Que pensez-vous de l'opportunité de la digitalisation des procédures juridiques et des métiers y afférents ? Selon vous, que faudrait-il au Sénégal pour réussir cette transformation ?

Je suis persuadée qu'il est impératif de développer la « culture numérique » au sein des entreprises de toutes tailles et de tous horizons. Dans un monde qui se digitalise à un rythme implacable, il est indispensable que les enjeux du numérique soient pris en compte pour mieux appréhender les bouleversements de demain. Le digital n'est pas qu'un enjeu de demain, il nous est contemporain. Pour ce faire, il est d'abord important de faire une prise de conscience que le changement est nécessaire. En effet, les legal tech n'ont pas vocation à supplanter les juristes, avocats ou notaires. Les solutions proposées par les legal tech n'entrent pas en conflit avec leurs services. Elles offrent des solutions épaulant les professionnels dans la gestion et l'efficacité des pratiques juridiques.

Il sera ensuite essentiel de se former aux enjeux du digital mais surtout aux formations numériques. C'est pourquoi j'invite les étudiants désireux de suivre un parcours juridique de s'inscrire dans la formation en Droit et informatique /legal tech dispensée par l'UVS. C'est un créneau porteur.

Un dernier mot ?

Je tiens à vous remercier de l'opportunité que vous m'offrez et du temps que vous m'avez consacré durant l'entretien. Faisant partie des pionnières de l'UVS, je suis très heureuse de savoir qu'après huit années, cette promotion voit le bout du tunnel. Nous avons beaucoup travaillé pour arriver à être titulaires d'un diplôme de master. Cela n'a pas été facile mais comme beaucoup de mes camarades, nous y avons cru. Je leur souhaite à tous une vie professionnelle épanouie. **J'ai eu également à côtoyer d'éminents professeurs dont le professeur Jean-Louis CORREA. Ils ont ensemble contribué à faire de ma formation une expérience enrichissante et agréable au travers de leur pédagogie, leur investissement et leur patience.** Je leur suis particulièrement reconnaissante Merci et bonne continuation à tous les étudiants de l'UVS.

Entretien réalisé par Khadidiatou Fall SAMB DIOP

